2007-03184/

Communiqués archivés de BAnQ

Concours de design mobilier : une première au Québec

Montréal, le lundi 17 septembre 2001 - La Grande bibliothèque du Québec a lancé aujourd'hui un concours de design de mobilier afin de doter le futur édifice de la rue Berri de meubles emblématiques, fonctionnels et esthétiques, intégrés à l'architecture du bâtiment. Ce lancement a eu lieu en présence de la ministre d'État à la Culture et aux Communications, Mme Diane Lemieux.

La formule de ce concours est une première au Québec pour le milieu du design. Il vise à recruter un designer ou un regroupement de designers québécois pour concevoir la chaise, la table et la lampe de lecture de la bibliothèque. Le lauréat du concours aura également le mandat de développer les prototypes, de superviser la fabrication et d'assurer le suivi de la production en série des pièces de mobilier.

« J'invite les designers québécois à relever un merveilleux défi : créer un mobilier distinctif, qui contribue à faire de la Grande bibliothèque du Québec un établissement accueillant et confortable que les lecteurs et lectrices prendront plaisir à fréquenter », a déclaré la ministre Lemieux.

La présidente-directrice générale de la Grande bibliothèque du Québec, Mme Lise Bissonnette a souligné que « ce concours est une belle occasion de participer au développement du design d'ici, de stimuler la créativité et l'innovation. La qualité du projet retenu à la suite du concours international d'architecture nous encourage à lancer un concours de design selon une formule analogue, soit en deux étapes, avec un jury d'experts et des critères stricts d'évaluation. Notre objectif est de recruter le meilleur designer ou la meilleure équipe de designers. »

Un jury de connaisseurs

Le jury est constitué des 9 personnes suivantes :

Bernard Lamarre, président du conseil d'administration du Groupe Bellechasse Santé, ex-président du conseil d'administration de l'Institut de design de Montréal et président du jury;

Lise Bissonnette, présidente-directrice générale de la Grande bibliothèque du Québec;

Jacques Coutu, designer industriel, professeur au Département de design de l'Université du Québec à Montréal;

Marie-Josée Lacroix, commissaire au design de la Ville de Montréal;

Yvon-André Lacroix, directeur général de la bibliothéconomie de la Grande bibliothèque du Québec;

Albert Leclerc, directeur de l'École de design industriel de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal;

Mary Jane Long, architecte spécialisée en bibliothèque, directrice, Long & Kentish architects, Londres;

Richard Martel, designer d'intérieur chez BCS + M architectes et designers, Chicoutimi;

John Patkau, architecte, Patkau/Croft-Pelletier, architectes du bâtiment de la GBQ.

Description du concours

Échelonné sur six mois, ce concours sur esquisses se déroule en deux étapes. La première étape consiste en un appel de candidatures, qui prendra fin le 26 octobre 2001. Les candidats doivent soumettre un portfolio résumant leurs principales réalisations, les qualifications de leur équipe, l'approche conceptuelle, l'intérêt pour le projet et l'assurance qualité. À partir des dossiers déposés, le jury du concours retiendra cinq (5) concurrents.

À la deuxième étape, ces 5 concurrents seront invités à concevoir des esquisses pour les trois éléments du mobilier mis en concours. Le jury les évaluera en fonction des critères suivants : leurs qualités fonctionnelles, formelles et écologiques, leur harmonisation avec l'architecture du bâtiment, la cohérence du design avec les exigences techniques et commerciales ainsi que le respect du budget prévu. Les 5 concurrents recevront 15 000 $ chacun pour leur prestation. Le choix du lauréat sera connu en février 2002.

Le budget global du concours de design est de 115 000 $ et celui de la production des trois pièces du mobilier s'élève à 730 000 $.

Admissibilité

Afin d'assurer la qualité des prestations, sont admissibles les designers, à titre individuel ou faisant partie d'une société ou d'un regroupement, qui sont membres agréés en règle de l'Association des designers industriels du Québec et (ou) membres actifs en règle de la Société des designers d'intérieur du Québec, ou dont la compétence professionnelle dans des projets similaires est reconnue par la GBQ depuis au moins cinq (5) ans (par exemple, les architectes, les designers industriels, les designers d'intérieur, les designers de meubles, etc.). Sont aussi admissibles, les candidats détenant un diplôme universitaire dans le domaine du design. Tous doivent avoir leur résidence ou leur siège social au Québec. Monsieur André Desrosiers, designer et conseiller professionnel, assurera les liens avec les candidats pendant la durée du concours.

Mme Bissonnette a tenu à remercier la commissaire au design de la Ville de Montréal, Mme Marie-Josée Lacroix, de sa précieuse collaboration dans la préparation de ce concours.

Retour à la liste des communiqués archivés

Liste des communiqués récents

Section Concours design mobilier

À propos de BAnQ | Droits d'auteur | Confidentialité | Déclaration de services aux citoyens | Protecteur des usagers de BAnQ
Dernière modification : 23 février 2005

Québec
© Gouvernement du Québec, 2007